



## **COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE**

### **PROCÈS VERBAL N° 5 - SAISON 2021/2022 Réunion plénière du lundi 27 juin 2022**

<b>Préside</b>	Jean-François AUBRY
<b>Présents</b>	Quentin BERNARD, Stéphane CAPUT, Joël CAZIN, Didier GUIOLARD, Maxime KANDEL, Gaëtan MEYER, Michel MICHAUT, Aurélien NAPLOSZEK, Richard PIOT
<b>Excusés</b>	Flavien AUBERTIN, Maxime COUSIN, Jérémy MAILLARD
<b>Invité</b>	Jordan HERRMANN (UNAF 52)

#### **1. PV de la réunion plénière du 05/11/2021 et des réunions restreintes des 10/01 et 16/05/2022.**

Les Procès-Verbaux des réunions des 05 novembre 2021, 10 janvier et 16 mai 2022 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

#### **2. Classements et affectations des arbitres saison 2022-2023.**

A partir des classements effectués par Didier GUIOLARD, responsable du pôle observations, la commission a procédé à l'affectation des arbitres pour la saison prochaine.

Le tableau des affectations sera mis en ligne sur le site du district très prochainement.

#### **3. Rassemblement de début de saison.**

Quentin BERNARD nous informe que tout est calé pour le rassemblement des arbitres de début de saison. Il se déroulera le samedi 03 septembre 2022 de 9h00 à 17h 30.

La matinée sera consacrée aux tests physiques sur les installations de l'ASPTT Chaumont au complexe des Lavières et l'après-midi, dès 13h30, à la partie théorie et au contrôle des connaissances dans l'amphithéâtre du collège La Rochotte à Chaumont.

Entre ces deux modules, un repas sera pris en commun au complexe des Lavières.

Les arbitres ont déjà été avertis, début juin, de la date de cet événement et recevront prochainement leur convocation.

Les auxiliaires, nouvellement "arbitres de club", ne seront convoqués que l'après-midi pour 13h30 au collège de La Rochotte à Chaumont.

Il est rappelé que la présence au rassemblement est obligatoire. Une séance de rattrapage sera proposée à tous ceux qui n'auraient pas pu se libérer ou qui ne seraient pas venus. En cas d'absence à cette séance de rattrapage, le RI de la CDA sera appliqué.

#### **4. Accès accéléré à la catégorie D1.**

Comme évoqué dans le procès-verbal précédent, le projet d'accession accélérée à la catégorie D1 porté par Stéphane Caput, a été validé, après quelques légers ajustements, lors de cette réunion et sera mis en place dès le début de cette saison. Ce concours sera ouvert aux arbitres appartenant aux catégories D2 et D3.

Les arbitres affectés dans ces catégories recevront dans les jours prochains une proposition d'intégration de ce concours ainsi qu'une note explicative détaillant son déroulement et les conditions d'inscription.

## 5. Courriers divers.

Courrier de Christophe LAMBERT informant de sa décision de mettre un terme à sa fonction d'observateur à l'issue de cette saison. La CDA, même si elle regrette ce choix, en prend bonne note et le remercie vivement pour son engagement et les services rendus à l'arbitrage.

Courrier de Ludovic BERGIER, arbitre D2, nous annonçant son arrêt de l'arbitrage et sa demande pour devenir observateur. La commission le remercie sincèrement pour toutes ces années passées au service de l'arbitrage et donne un avis favorable à sa demande. Un courrier lui sera adressé prochainement pour l'informer des conditions d'exercice de ses nouvelles fonctions.

Courrier de Michel GROSS, arbitre AA2, faisant demande d'une année sabbatique. Avis favorable de la commission.

Courrier de Jean-Claude RAOUL, arbitre D3, demandant à devenir arbitre assistant permanent à partir de la saison prochaine. Avis favorable de la commission.

Courrier de Mickaël CHERRONNET, arbitre D3, demandant à devenir arbitre assistant permanent à partir de la saison prochaine. Avis défavorable de la commission.

## 6. Questions diverses.

Didier GUIOLARD demande quelle sera le coefficient à appliquer à la note du test physique, comptant pour le classement final des arbitres. Le coefficient sera de 1.

Quentin BERNARD demande quelles seront les dates de réunions pour la prochaine saison. Elles seront déterminées lors de la prochaine réunion.

Joël CAZIN propose que le coefficient des notes du test écrit, physique et de la note administrative constituant le classement soient de 1 afin que l'observation terrain avec son coefficient de 7 prenne une place prépondérante dans le système de notation. Proposition validée à la majorité.

Jean-François AUBRY nous informe que la prochaine FIA se tiendra sur les installations sportives du club de Valcourt les 24/09, 01/10 et 08/10/2022. Module administratif le matin du 15/10 au district à Chaumont. Il souhaiterait que le stage des observateurs soit mis en place le 27 août prochain.

Jordan HERRMANN nous remercie de l'avoir invité et nous indique que l'AG de l'UNAF52 se tiendra en même temps que celle de la Ligue Grand Est à Chaumont le 11 ou 12 novembre 2022.

Il nous informe aussi que la traditionnelle brocante de l'UNAF52 aura lieu à Wassy sous les "Promenades" le dimanche 03 juillet 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 21h00.

*Prochaine réunion prévue : Plénière le vendredi 19 août 2022 à 18h30.*

Le Secrétaire,



Michel MICHAUT

Le Président,



Jean-François AUBRY